

POUR UNE POSSIBLE RÉPARTITION DES POPULATIONS DE LA PÉNINSULE DE BRETAGNE, DU XX^E SIÈCLE AU VII^E SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE, ÂGE DU BRONZE

PAR CLAUDE BERGER ET PHILIPPE DENAIX

La surface terrestre considérée ici sera celle qui est comprise à l'ouest d'une ligne reliant aujourd'hui Saint-Malo à Vannes. C'est une péninsule, en majeure partie granitique, baignée par la Manche au nord et l'océan Atlantique au sud. Elle est bordée par les embouchures d'une quarantaine de fleuves côtiers, dont les vallées sont les espaces possiblement bâtis de cabanes par les populations locales, depuis le fleuve jusqu'aux sommets.

Ces dernières vivent dans l'âge dit du bronze et sont de langue inconnue : une langue des signes ? le pré-celtique armoricain ? un dialecte indo-européen¹ ? le post-basque ? pour ne choquer personne, et donc ne produisent aucun document écrit.

Au moins deux linguistes contemporains, estiment que le basque n'est pas une langue isolée. En outre, l'un d'eux, Arnaud Etchamendy, auteur d'une thèse universitaire mise en exergue dans l'article de Wikipedia « Origines des Basques », identifie même dans le basque d'importantes caractéristiques grammaticales communes aux langues indo-européennes. Et, même si dans un autre article « Basque » de Wikipedia, persiste encore la qualification d'isolat, on y lit d'ores et déjà dans le chapitre « Langue et gènes » : « *Les travaux scientifiques les plus récents la disent soit pré-indo-européenne, soit indo-européenne, ce qui fut longtemps considéré comme improbable, mais qu'une thèse récente d'Arnaud Etchamendy essaye de réhabiliter* ». Ladite thèse suggère même, avec force arguments, que l'Euskara est probablement une des langues fondatrices des langues indo-européennes.

Ceci dit, le vécu des populations dites de l'âge du bronze est donc resté très majoritairement dans l'oral et les « artefacts » archéologiques sont les seuls témoins fiables qui nous restent aujourd'hui de cette époque reculée.

Remarques générales sur les autres populations dites de « l'âge du bronze » :

Les débuts de l'âge du bronze ne sont pas synchrones dans les différentes régions. Ils datent :

- de la fin du IV^e millénaire av. J.-C. en Haute-Égypte (période prédynastique égyptienne), autour de Thèbes et Assouan et en Mésopotamie (civilisations de Sumer et d'Ur) ;
- du début du III^e millénaire av. J.-C. en Anatolie, à Chypre, en Crète (civilisation minoenne) et en Grèce (Helladique) ;
- du milieu du III^e millénaire av. J.-C. dans la vallée de l'Indus (civilisation de la vallée de l'Indus) ;
- de la fin du III^e millénaire av. J.-C. en Europe centrale, avec la culture d'Unétice ;
- du début du II^e millénaire av. J.-C. en Europe de l'Ouest et en Chine, avec par exemple la culture d'El Argar, près d'Almería, en Espagne.

Population de la Péninsule

La population autochtone (voir figure 1) varie dans la péninsule de 115 000 habitants en -600, à 62500 en l'an - 2000, et sa densité passe d'environ 6,75 à 3,7 habitants au km², à ± 50 % près.

L'âge du bronze s'étend sur 14 siècles et nous ne possédons qu'une estimation de la variation globale des populations. Il a pu y avoir de grands écarts, d'une année à l'autre.

En -2000, un foyer de 5 personnes aurait 1,35 km² à sa disposition, soit 135 hectares. Dans ces conditions, plus question de villages pérennes longtemps stabilisés. La nomadisation sera de règle, au moins au début de la période. Une fois les terres cultivées épuisées, en l'absence de fertilisation correcte, elles seront

¹ Il semblerait aujourd'hui que les dialectes indoeuropéens puissent être issus du basque primitif.

abandonnées et d'autre lieux de culture recherchés. Les petits élevages domestiques suivront. D'autres abris seront à leur tour confectionnés.

Les objets de bronze n'étant pas fabriqués sur place, faute de sites métallurgiques producteurs connus à ce jour, ils ne pourront s'échanger, ou s'acheter, qu'auprès de colporteurs venus d'ailleurs. Ce sera une civilisation de paysans semi-sédentaires, de marchands ambulants, dans le bronze ancien.

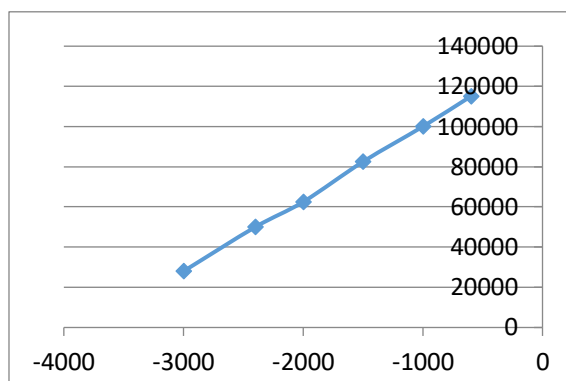


Figure 1 : Population de la péninsule

Exemple en Europe de l'ouest : la fille d'Egtved

La fille d'Egtved a été découverte par un paysan, Peder Platz, le 24 février 1921 alors qu'il tentait d'égaliser le terrain de son champ. C'est ainsi qu'il découvrit au milieu d'un tumulus un grand cercueil constitué d'un tronc de chêne évidé. Son voisin P. S. Pedersen, appelé à la rescousse, estima qu'il s'agissait d'une véritable trouvaille, et le lendemain les deux hommes expédièrent un courrier au musée national du Danemark : *« Comme j'ai trouvé un tronc creux en travaillant à l'aplanissement d'un môle au milieu de mes champs, je suppose qu'il s'agit d'une vieille tombe et que celle-ci pourrait intéresser le musée. C'est pourquoi j'ai interrompu mon travail. »*

Le directeur du musée national, Sophus Müller pria son correspondant, moyennant dédommagement, d'extraire et de conserver le cercueil, jusqu'à l'arrivée des équipes du musée qui intervinrent sur place les 5 et 6 mars avant transfert du corps et du cercueil au musée national de Copenhague le 7 mars.

La sépulture de la fille d'Egtved est l'une des mieux conservées et des plus documentées de l'âge du bronze en Europe grâce aux précautions prises par Peder Platz et son voisin et grâce aux conditions de conservation particulières au tumulus qui ont favorisé la subsistance d'une grande partie des matières organiques de la sépulture. Le corps fut déposé dans un cercueil constitué d'un tronc de chêne de 2 à 2,18 m de long et creusé intérieurement sur 1,80 m. La date d'abattage de l'arbre, déterminée par dendrochronologie, se situe vers 1370 avant J.-C., et l'on peut supposer que l'inhumation de la jeune fille a suivi de peu.

Le corps de la défunte était enroulé dans une peau de bœuf très bien conservée. Cette peau recouvrait une grande couverture de laine, repliée plusieurs fois autour du corps et le recouvrant entièrement. Certaines parties du corps ont été préservées : outre les dents et certains tissus mous, on a retrouvé les cheveux, coupés court sur le crâne et les épaules, et mi-longs dans le dos. La jeune femme mesurait environ 1,60 m et, d'après les études les plus récentes sur sa dentition, elle était âgée de 16 à 18 ans.

La défunte a été inhumée vêtue et même parée. Elle portait une tunique courte à manches courtes, d'un type que l'on retrouve dans les



Figure 2 : Reconstitution des vêtements de la fille d'Egtved

sépultures de l'âge du bronze danois (Borum Eshøj, Skrydstrup), cousue d'une seule pièce et fermée dans le dos selon un T.

Sur les hanches, la jeune femme d'Egtved portait une jupe de nattes, ou plus exactement une jupe de fils de laine étirés (les jupes de cette période étaient faites de laine de mouton) qui descendait à hauteur des genoux. Le même type de jupe se retrouve dans d'autres tombes, mais elles sont souvent moins bien conservées qu'à Egtved.

La jeune femme portait à la taille une ceinture torsadée ornée d'une plaque-boucle en bronze, simplement nouée. Outre une boucle d'oreille en bronze, la défunte portait deux bracelets de bronze et un peigne en os à la ceinture. Ces ornements sont typiques des sépultures princières du premier âge du bronze dans le Jutland méridional (1800 av. J.-C.-530 av. J.-C.).

Le bas du cercueil renfermait un grand bol en écorce de bouleau qui comportait des résidus d'une boisson (de la bière parfumée au miel ou de l'hydromel) contenant du pollen d'au moins 55 variétés de plantes différentes, dont de l'achillée millefeuille. Ces nombreuses traces de végétaux démontrent que l'inhumation s'est déroulée en été. À côté du visage de la défunte, un autre récipient en écorce de bouleau contenait les ossements calcinés d'un garçonnet âgé de 5 à 7 ans. Il pourrait s'agir d'un parent ou de la victime d'un sacrifice humain.

Interprétation historique

La taille imposante du tumulus, plus de 20 mètres de diamètre, et les offrandes déposées dans la tombe, indiquent que la fille d'Egtved occupait une position sociale particulière. Plusieurs représentations de jeunes femmes de l'âge du bronze laissent supposer qu'elles jouaient un rôle religieux.

Les analyses au strontium, réalisées en 2015, ont révélé que le corps momifié n'était pas celui d'une autochtone du Jutland. Les analyses isotopiques des cheveux, des dents et des ongles de la jeune fille montrent en effet qu'elle était originaire du massif de la Forêt-Noire. Karin Margarita Frei a démontré par l'analyse des isotopes du strontium des cheveux les plus longs que la jeune femme n'est arrivée au Danemark que peu de temps avant sa mort, moins d'un mois avant son décès.

Ces analyses montrent également que la jeune femme avait beaucoup voyagé au cours des deux dernières années de sa vie, ayant fait 3 fois le trajet entre la Forêt-Noire et Egtved.

Aménagement du site

En 1930, Peder Platz ayant marqué l'emplacement de sa découverte d'une pierre, la commune d'Egtved qui souhaitait depuis longtemps reconstituer le tumulus procéda en 1980 à de nouvelles fouilles sur le site. Elles ont permis de démontrer qu'à l'origine le tumulus avait un diamètre d'une vingtaine de mètres. En outre, à l'ouest du tumulus, les vestiges d'une tombe à urne datant des environs de l'an 500 av. J.-C. ont été mis au jour.

Les vestiges retrouvés à Egtved sont exposés au musée national du Danemark. Un chalet présentant le site a été aménagé en 1980 en collaboration avec le musée historique de Vejle à côté du tumulus reconstruit. On peut y voir des photos du contenu du cercueil de chêne.

Mais pour le moment nous allons nous intéresser à l'actuelle commune de Perros-Guirec.

Cas de Perros-Guirec

La superficie habitable sur le continent est aujourd'hui de 14,16 km². Elle n'a pas énormément changé depuis l'âge du bronze, bien que la Manche ait envahi la rade entre Perros et Louannec, dans cet espace de temps.

Il s'ensuit que la population a pu évoluer en moyenne de 40 habitants vers -2200, à 85 en -800, soit de 10 à 20 familles réparties entre bord de mer et plateau.

Une génération dans ces temps-là ne dépasse pas 50 années. Une habitation de chaume dure 30 ans sans réparation d'ampleur. Tout est dans la mouvance pour les habitants.

Il n'y a que la composition des sols qui reste pérenne. Voyons donc ce que sont les sols de Perros-Guirec, d'après la carte du ministère de l'Agriculture.

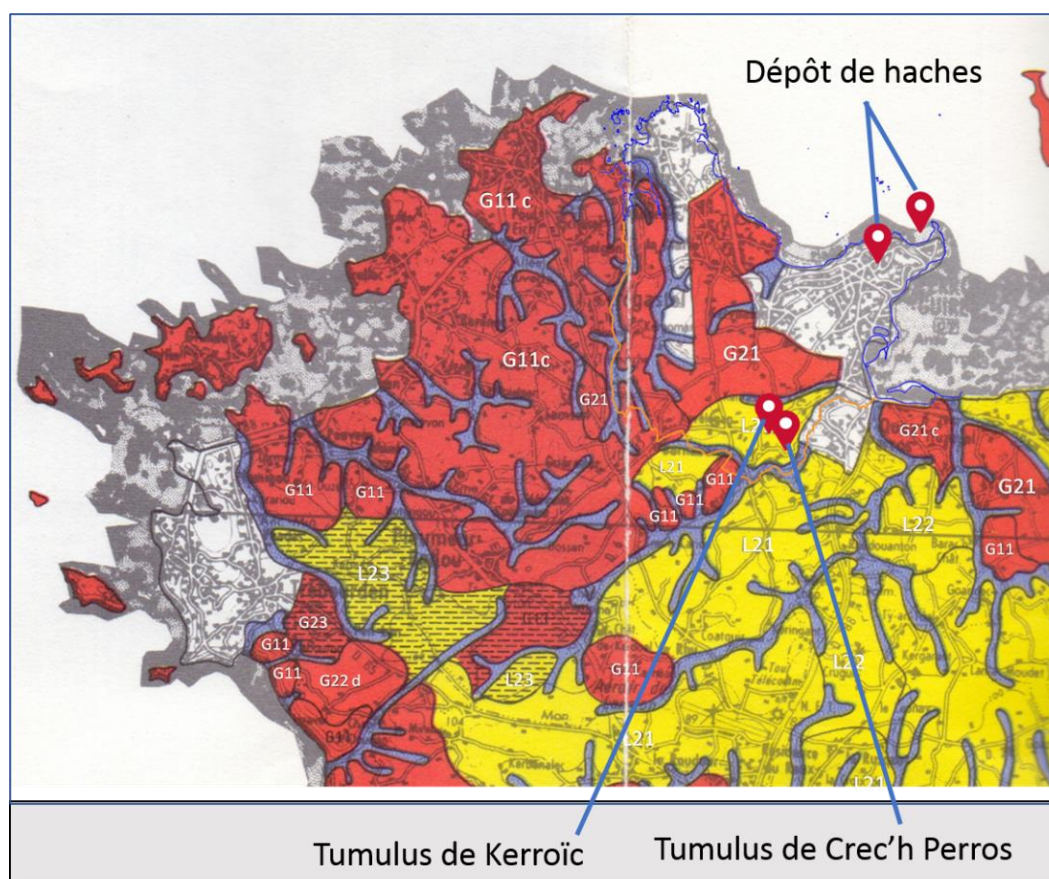


Figure 3 : Nature des sols de la région de Perros-Guirec

Légende de la carte :

G11	Roches grenues acides Sols sains – Sols bruns acides, peu à moyennement profonds, de texture limono-sableuse à sablo-limoneuse
G21	Roches grenues acides Sols sains – Sols bruns, profonds, de texture limono-sableuse à limon-moyen-sableuse
G22	Roches grenues acides Sols hydromorphie moyenne – Sols bruns ou peu différenciés, profonds
L21	Limons sols sains - Sols bruns faiblement lessivés, profonds de texture limon-moyen-sableuse, issus de lœss, venus de la Manche <i>Nota : Les deux tumuli reconnus par le SRA sont dans cette zone.</i>
L22	Limons moyenne hydrologie - Sols profonds, bruns faiblement lessivés à bruns lessivés
L23	Limons forte hydrologie - Sols profonds, bruns faiblement lessivés à bruns lessivés
Fonds blancs	Zones d'habitations vers 1980

Les artefacts recueillis dans le territoire de Perros-Guirec, à ce jour, datés par le Service Régional d'Archéologie

Classés par ancienneté, nous trouvons deux tumuli du bronze ancien et peut-être deux dépôts de haches du bronze récent. Nous allons ici retranscrire ce qui fut trouvé et décrit.

Tumulus de Kerroïc

Situé à l'altitude de 67,5 m, au coin nord-ouest de la parcelle 815 de la feuille B1 du cadastre de 2016, son existence fut mise en évidence en 1978. Il est alors décrit comme un monument arasé situé dans une parcelle en prairie. Aucun signalement de nos jours pour ce monument possible, mais jamais fouillé.

Tumulus de Crec'h Perros

Situé à l'altitude de 50 m, au coin nord-ouest de la parcelle 1121 de la feuille B2 du cadastre de 2016, il fut trouvé au cours de travaux de terrassement dans les terrains d'une nouvelle habitation et reconnu de suite par le SRA comme un tumulus arasé, avant fouille.

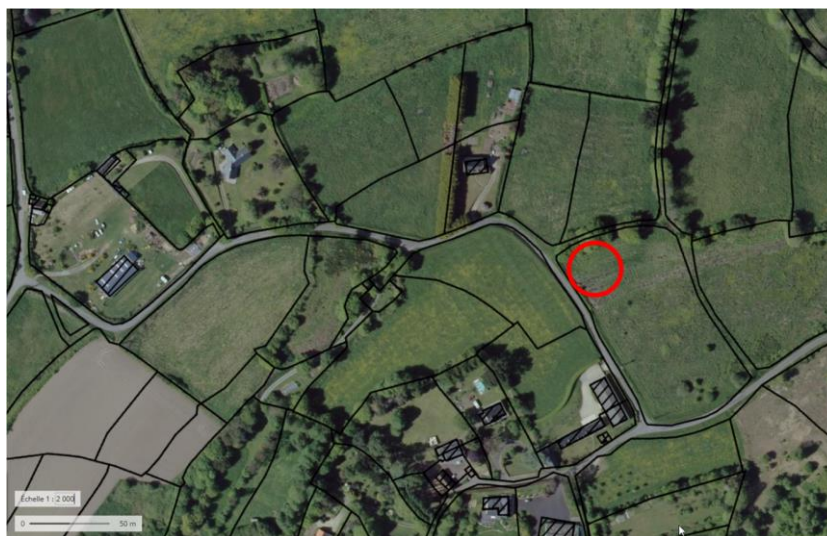


Figure 4 : Localisation du Tumulus de Crec'h Perros

D'après nos renseignements, le propriétaire, Monsieur Simon Raymond, se serait rapproché d'un instituteur de Saint-Quay-Perros pour lui faire part de sa découverte. Ce dernier prévint la présidente de l'ARSSAT : Michèle Le Brozec, qui se rendit sur les lieux avec moi et alerta aussitôt le SRA, en septembre 1998.

Trois membres de ce service, MM. Yves Ménez, Charles-Tanguy Leroux et Stéphane Blanchet, expertisèrent le site, et rapidement une fouille commença dès le 23 octobre, pour se terminer, dans un premier temps, le 30 octobre 1998. Stéphane Blanchet écrit : « *Le premier volet de l'étude est de recueillir, sur le terrain et par le biais de sondages, les ultimes données sur la structure funéraire et son environnement immédiat ce qui s'est fait en octobre. Le second volet correspond à l'étude typologique de l'ensemble du dépôt funéraire, mais aussi des vestiges de fourreaux de poignards ou encore de manches de haches.* »

Une remise en état du site fut effectuée l'année suivante par C.T. Leroux, consistant à tamiser les restes de fouilles pour les répandre sur le terrain remué. La fin de l'étude était prévue pour 2005.

Que nous révèle cette fouille ?

La tombe trouvée est très semblable à celle fouillée en 1966, par Jacques Briard, à Kernonen en Plouvorn, Finistère. Voir pages 71 à 81 de l'ouvrage « Protohistoire de la Bretagne ».

Il s'agit des restes d'un caveau funéraire du bronze ancien, en partie enterré dans le sol, rectangulaire, entouré de quatre murs de pierres. Pour Perros, ceux-ci se sont éboulés sur le corps et ne permettent pas de savoir quel était le type de couverture. Le fond du caveau, avec ses murs, mesurait semble-t-il, 6 m de long par 4,2 m de large. La surface totale fouillée est de l'ordre de 85 m² :

« *D'après les témoignages de l'agriculteur, la sépulture se présentait (avant épierrement complet) sous la forme d'un massif de blocs de granite dont le sommet affleurait directement à la base de la couche de labours. De forme grossièrement rectangulaire et orienté nord-est/sud-ouest, l'empierrement mesurait 5,5 m de long pour 4,5 m de large. Les blocs de pierre étaient disposés sur deux assises et étaient bien agencés. Ils présentaient un module variant entre 0,15 et 0,40 m de côté. L'essentiel des blocs étaient bruts et semblaient provenir du substrat environnant. Nous avons néanmoins pu observer parmi les blocs conservés par l'agriculteur que quelques éléments arrondis correspondaient à des galets sans doute d'origine marine. Plusieurs fragments de meules dormantes avaient également été utilisés pour l'édification de la structure. Enfin, d'après les témoignages de l'agriculteur, l'espace entre les blocs était colmaté par un sédiment sablo-argileux gris-jaune.*

Le dépôt funéraire était situé directement sous l'empierrement. Les fouilles que nous avons effectuées au niveau de la sépulture confirment l'ensemble des données qui nous ont été fournies. Les tranchées de

sondage nous ont également permis de recaler précisément la sépulture dans l'espace et de recueillir des données complémentaires. Le décapage mécanique, effectué sur environ 60 m², a été stoppé sur un niveau de limon brun au sommet duquel apparaissaient des fragments de céramiques, du charbon de bois, des blocs de granite et quelques éclats de silex. Par analogie avec ce que nous avons pu observer sur la fouille d'autres tumulus, il apparaît que ce niveau correspond aux restes d'un vieux sol. L'approche stratigraphique mise en place a notamment permis de montrer que le dépôt funéraire et le défunt avaient été déposés en surface d'un vieux sol. Il est probable que le corps et le dépôt étaient protégés par une structure en bois (cercueil...), elle-même recouverte par l'empierrement et le tumulus. À l'issue du nettoyage fin et de la fouille du vieux sol, il est apparu que du mobilier archéologique et en particulier du mobilier céramique se répartissait de façon homogène et assez dense sur pratiquement toute la surface du décapage. D'une façon générale, le mobilier céramique est fragmenté. Il se concentre dans la partie supérieure du vieux sol. Une partie des tessons recueillis appartiennent à des vases biconiques qui sont des formes classiques dans le Bronze ancien régional. Un petit lot d'industrie lithique a par ailleurs été constitué. Parmi les objets recueillis, on compte des éclats de silex bruts et de petite dimension puisque le plus grand ne dépasse pas 1,5 cm de côté. La seule pièce taillée correspond à une flèche de type ogival court à ailerons latéraux (brisés) et pédoncule central (également brisé) découverte à l'écart de la sépulture. L'étude du vieux sol a également permis de reconnaître un dispositif de pierres chauffées et une série de piquets. Le dispositif de pierres chauffées a été mis au jour à proximité de la sépulture. Il se présente sous la forme d'un empierrement pratiquement circulaire d'environ 1 mètre de diamètre. Il est constitué d'un ensemble de blocs de microgranite brûlés, éclatés et chauffés par le feu. Les blocs sont bien agencés et possèdent un module relativement homogène. Ils sont disposés sur trois niveaux. L'absence d'esquilles d'éclatement au feu sur le pourtour de l'empierrement indique que les blocs n'ont sans doute pas été brûlés sur place.

Cela semble confirmé par l'absence de traces de combustion (plages de rubéfaction...). Les blocs semblent avoir été déposés dans une cuvette creusée dans le vieux sol. À ce niveau, les blocs de pierre sont scellés par un sédiment sablo-argileux gris-jaune identique à celui qui scellait les blocs de la sépulture. Les blocs de microgranite recouvrent un petit horizon charbonneux et cendreux au sein duquel de petites esquilles d'os brûlées (faune ?) ont été observées. La nature de cette structure reste difficile à interpréter. S'agit-il d'une structure domestique ? Peut-elle être liée à la sépulture et plus largement au rituel funéraire ? Il est pour le moment difficile de répondre à ces questions. La position de la structure est, en tous cas, troublante puisqu'elle est tangente à la bordure nord-ouest de la tombe.

Le nettoyage fin de la surface du vieux sol a, par ailleurs, permis d'observer une ligne constituée d'une dizaine de petites taches charbonneuses. Cette ligne, orientée suivant un axe nord-sud, a été reconnue sur 5 m de long. Les limites imposées par le décapage ne nous ont malheureusement pas permis d'étudier la structure sur une plus grande surface. Les taches charbonneuses – de forme circulaire et d'un diamètre compris entre 7 cm et 10 cm – sont (pour cinq d'entre elles) espacées de 0,45 m. Sur la moitié sud de l'aménagement, les zones charbonneuses présentent un espacement plus important mais suivant un multiple de 0,45 m (0,90 et 1,80 m). Leur fouille a montré qu'elles sont visibles sur toute l'épaisseur du vieux sol et présentent un profil en pointe. Cette dernière vient « buter » contre le substrat granitique sous-jacent. La fouille a par ailleurs révélé qu'aucun creusement préliminaire dans lequel on aurait ensuite installé le poteau n'a été effectué. De toute évidence, les taches charbonneuses correspondent à des restes de poteaux ou plutôt à des piquets se rattachant à une construction légère (clôture ? ...).



Figure 5 : Un des seuls blocs restants en provenance de la tombe : granite local, mortier ?

Si les données recueillies sur la sépulture proprement dite restent finalement assez conformes à ce qui a déjà pu être observé lors de fouilles menées anciennement, les données recueillies sur le pourtour immédiat de la structure restent en revanche inédites et nous permettent d'envisager un certain nombre de pistes de recherches. On peut notamment se demander si les vestiges (dispositif de pierres chauffées, piquets) mis au jour à proximité de la sépulture correspondent à des restes d'habitat antérieurs à la mise en place du tumulus ou bien s'il s'agit de vestiges directement liés au monument funéraire. En l'état actuel et faute d'un décapage plus large sur le pourtour de la sépulture, la question reste posée. » **Le fouilleur : Stéphane Blanchet.**

Liste des objets trouvés sur place :

- Deux haches plates en bronze.
- Cinq poignards triangulaires en bronze à deux filets parallèles.
- Vingt-cinq pointes de flèches en silex blond.
- Quelques clous en or provenant vraisemblablement des étuis de poignards.

Les 25 pointes de flèches en silex blond, représentées ci-dessous, sont parmi les plus belles trouvées à ce jour en Bretagne.

Vingt d'entre elles ont été exposées aux Champs-Libres de Rennes, il y a quelques années, lors d'une exposition archéologique.

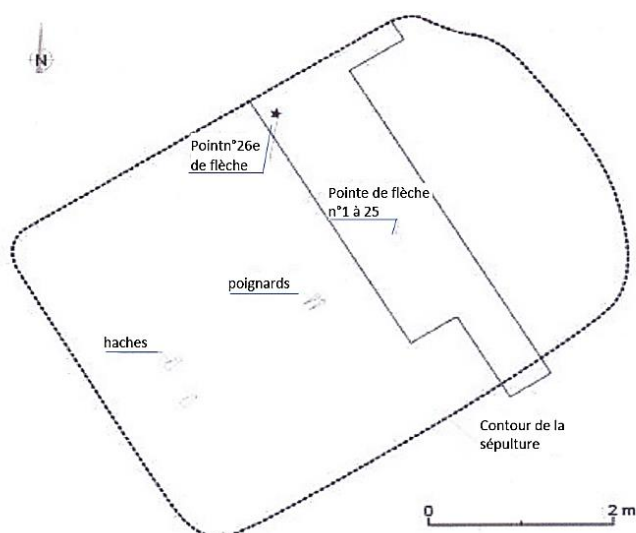


Figure 6 : Plan du tumulus de Crec'h Perros (DAO S. Blanchet)

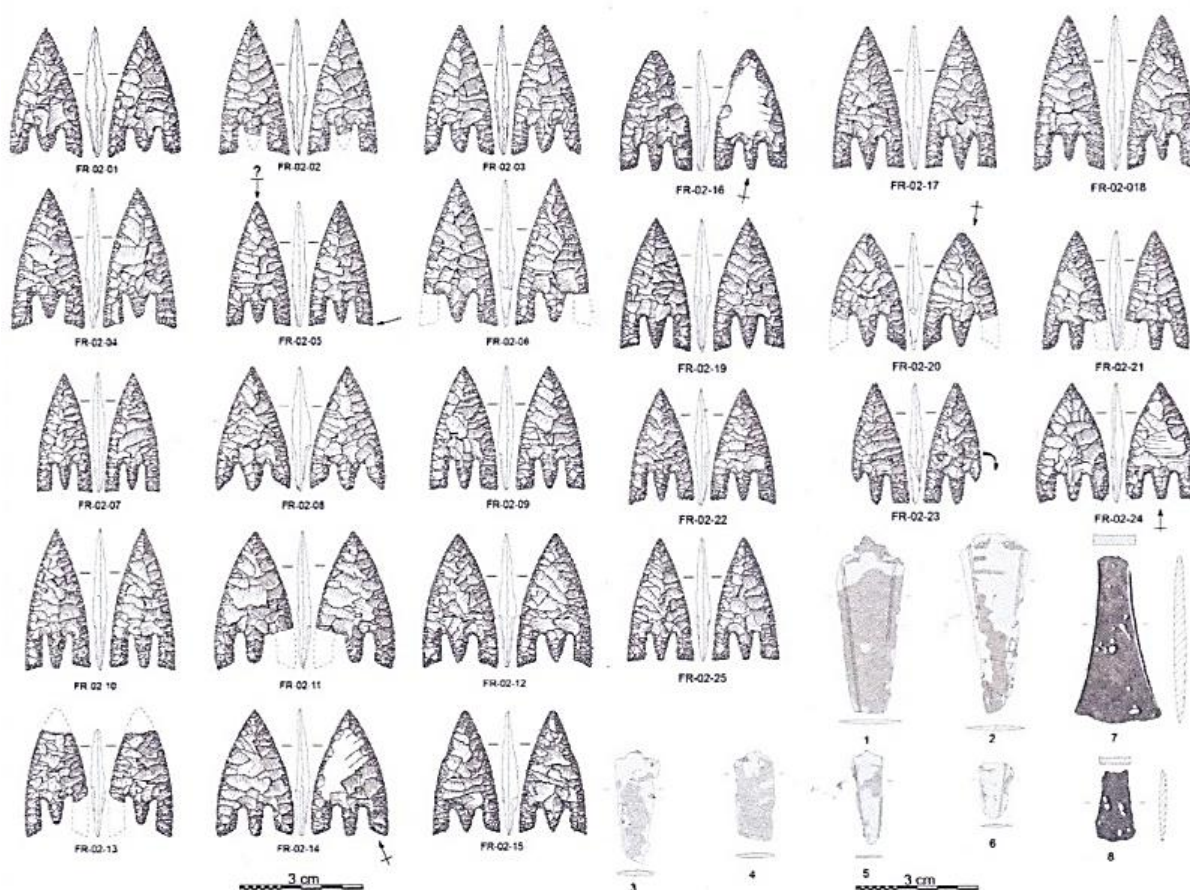


Figure 7 : Les 25 pointes de flèches - Dessin du mobilier (DAO C. Nicolas/H. Gandois)

Datations carbone quatorze effectuées après la fouille :

Pour un charbon : 3670 ± 30 BP², un élément organique : 3595 ± 30 BP, un éclat de bois : 3542 ± 22 BP. Ce qui après corrections d'usage nous donne : - 1660 av. J.-C. à ± 90 ans pour la mise en place du « cairn ».

² Date BP veut dire : « Before Present »

Les dépôts de haches à douille

Premier signalement dans le Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique du département d'Ille-et-Vilaine de 1927, page VIII, par M. Paul Banéat : Directeur du Musée Archéologique de Rennes :

Situé au lieu-dit Creach-Bizien, en Perros-Guirec, dans un vase de terre, 40 haches à douille, type Dahouet, placé à 60 cm sous la surface des terres. Deux des haches furent déposées au Musée Archéologique.

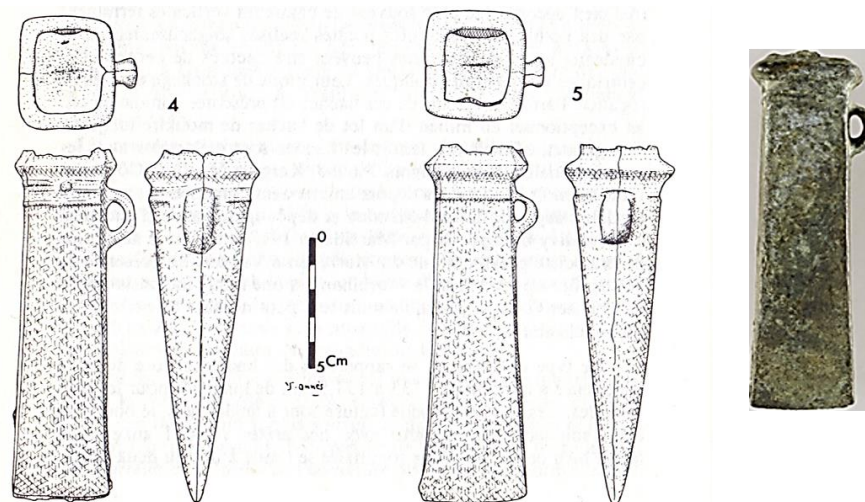


Figure 8 : Haches à douille armoricaines : Crec'h-Bizien, Perros-Guirec Musée de Rennes

Une des haches est maintenant au Musée de Rennes.

Peut-être un second dépôt de haches à douille mais signalé comme dispersé à Trestrignel en 1946. Renseignement de J.-C. Courtois.³

Trestrignel est une plage et il n'y a que peu de chances d'y trouver une terre profonde de plus de 60 cm, qui plus est, cultivable, pour contenir les haches à douilles, trésor monétaire. Crech-Bizien domine de 61m la plage de Trestrignel et ne permet des cultures sur des terres planes, que vers les hauteurs de 50 m comme ce fut le cas pour la ferme du Pré des cadastres napoléoniens et son « Park Bras ».

Datation possible :

« Les haches à douille de type armoricain sont un élément majeur du premier âge du Fer de Bretagne et de Normandie [...] elles sont rarement associées à d'autres objets sinon à des éléments du premier âge du Fer. Les associations anciennement signalées dans les dépôts en langue de carpe ne sont pas confirmées de nos jours, c'est pourquoi les haches à douille de type armoricain doivent être détachées de l'âge du Bronze et considérées comme une entité originale du début de l'âge du Fer⁴. »

Donc nous dirons, pourquoi pas : **-700 avant notre ère.**

Bibliographie

Wikipédia et Wikipédia-ARTE.

Les Dépôts Bretons et l'âge du Bronze Atlantique 1965, p. 306 de Jacques Briard.

Protohistoire de la Bretagne. Ouest France. 1977. Jean Giot, Jacques Briard, Charles-Tanguy Leroux.

Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Age du Bronze. N°2. Mars 2005.

Éléments pour une nouvelle approche de l'âge du Bronze en Bretagne, Le cadre chronologique et les formes de l'habitat 2013. Projet Collectif de Recherche coordonnée par Stéphane Blanchet.

Les tumuli de l'âge du Bronze dans le nord-ouest des Côtes-d'Armor. Prospection-inventaire thématique 2016 de Mikaël Le Maire.

Le 30 mai 2021

³ Jacques Briard, *Les Dépôts Bretons et l'âge du Bronze Atlantique* 1965, p. 306.

⁴ J. Briard, in *Documents d'Archéologie méridionale*, 24, 2001, p. 261.